



**LE PRÉSIDENT**

Réf: 312/11/PT/MT/VP/FY

**Monsieur Michel Gaudin  
Préfet de Police de Paris  
4 boulevard du Palais  
75195 Paris RP**

Paris, le 16 juin 2011

**Par fax : 01 53 71 57 70**

Monsieur le Préfet,

Nous apprenons que vous avez autorisé une manifestation d'organisations de soutien à la politique israélienne le dimanche 19 juin à proximité du CICP, au coin de la rue Voltaire et du boulevard Philippe Auguste.

Le CICP a été attaqué, il y a quelques jours, par quelques personnes membres ou proches de la mouvance qui appelle à la manifestation que vous avez autorisée.

La LDH est plus que surprise que vos services ne tiennent pas compte du risque de violences qui découle de l'autorisation que vous avez donnée, notamment en raison de la configuration des lieux. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'interdire cette manifestation mais de la maintenir à une distance de sécurité du siège du CICP.

Vous me permettrez, enfin, d'être étonné de la complaisance que vous manifestez à l'égard de ces organisations dont certaines d'entre elles sont notoirement habituées à user de violences à l'égard de ceux et de celles qui ne partagent pas leurs opinions. Des militants de la LDH en ont déjà été victimes dans le passé. Nous avons, dans un passé récent, pu constater quotidiennement votre souci de vous prémunir de toute manifestation pacifique lors des déplacements du président de la République pour être surpris par une telle prise de risque.

En tout état de cause, nous considérons que si des incidents devaient avoir lieu, ils relèveraient de votre seule responsabilité.

Je vous prie de croire, monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération.

**Pierre Tartakowsky  
Président de la Ligue des droits de l'Homme**